# VTT N°17 - Les Chardons Bleus

Ecrins

(rogiervanrijn)

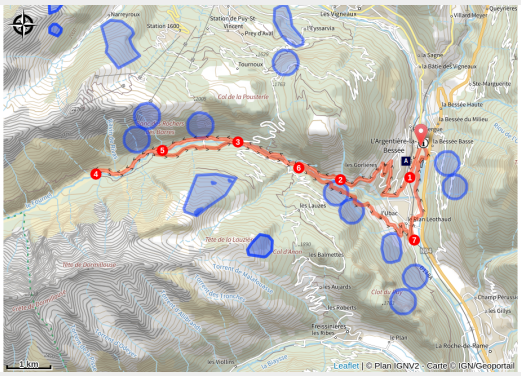


## Circuit de niveau intermédiaire qui aboutit à la réserve naturelle des Chardons Bleus.

Ce circuit surplombe le canyon du Fournel et vous mène jusqu'à la réserve biologique des Deslioures, site Natura 2000 instaurée en 1993 par l'ONF. Cet espace abrite l'une des plus importantes populations d'Europe de chardon bleu (Eryngium alpinum), protégé au niveau national et européen. On l'appelle la Reine des Alpes.

### Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 24.6 km

Dénivelé positif : 677 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Patrimoine et histoire

# Itinéraire

**Départ** : Place du kiosque, L’Argentière-la-Bessée
**Arrivée** : Place du kiosque, L’Argentière-la-Bessée
**Balisage** : Vélo
**Communes** : 1. L'Argentière-la-Bessée

## Profil altimétrique

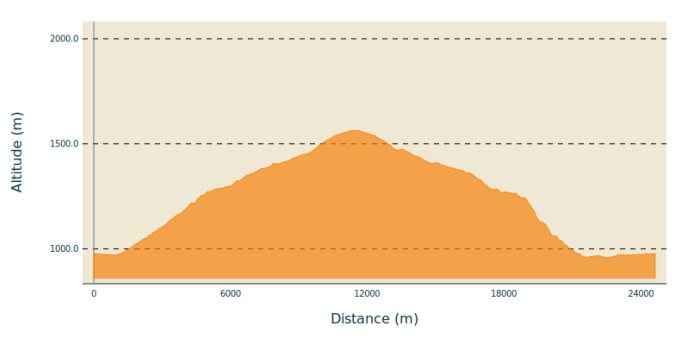


Altitude min 957 m  Altitude max 1561 m

Le départ se réalise en plein centre-ville non loin du pont qui enjambe la Durance. Il faut partir plein Sud en direction de la gare.

1. Après avoir laissé la gare sur la droite et traverser sous le pont du chemin de fer, prendre la direction des mines du Fournel en suivant la D423
2. Au parking des mines, continuer sur la petite route qui s’enfonce dans le vallon
3. Au pont des Albrands, poursuivre sur la piste forestière en rive gauche de la rivière (sur votre droite donc)
4. Au parking du terminus de la piste forestière, faire demi-tour
5. Prendre à droite en direction de Boujurian
6. Au pont du Sapey, rester en rive droite du Fournel et entamer la descente jusqu’au quartier de Plan Léothaud. **Cette descente possède plusieurs portions techniques. Pour plus de facilité, il est possible de prendre à gauche en direction du pont et suivre ainsi la route qui mène jusqu'au départ.**
7. Au Plan Léothaud, passer sous le chemin de fer et rejoindre la base de loisirs puis la fin du parcours par la voie verte

# Sur votre route...

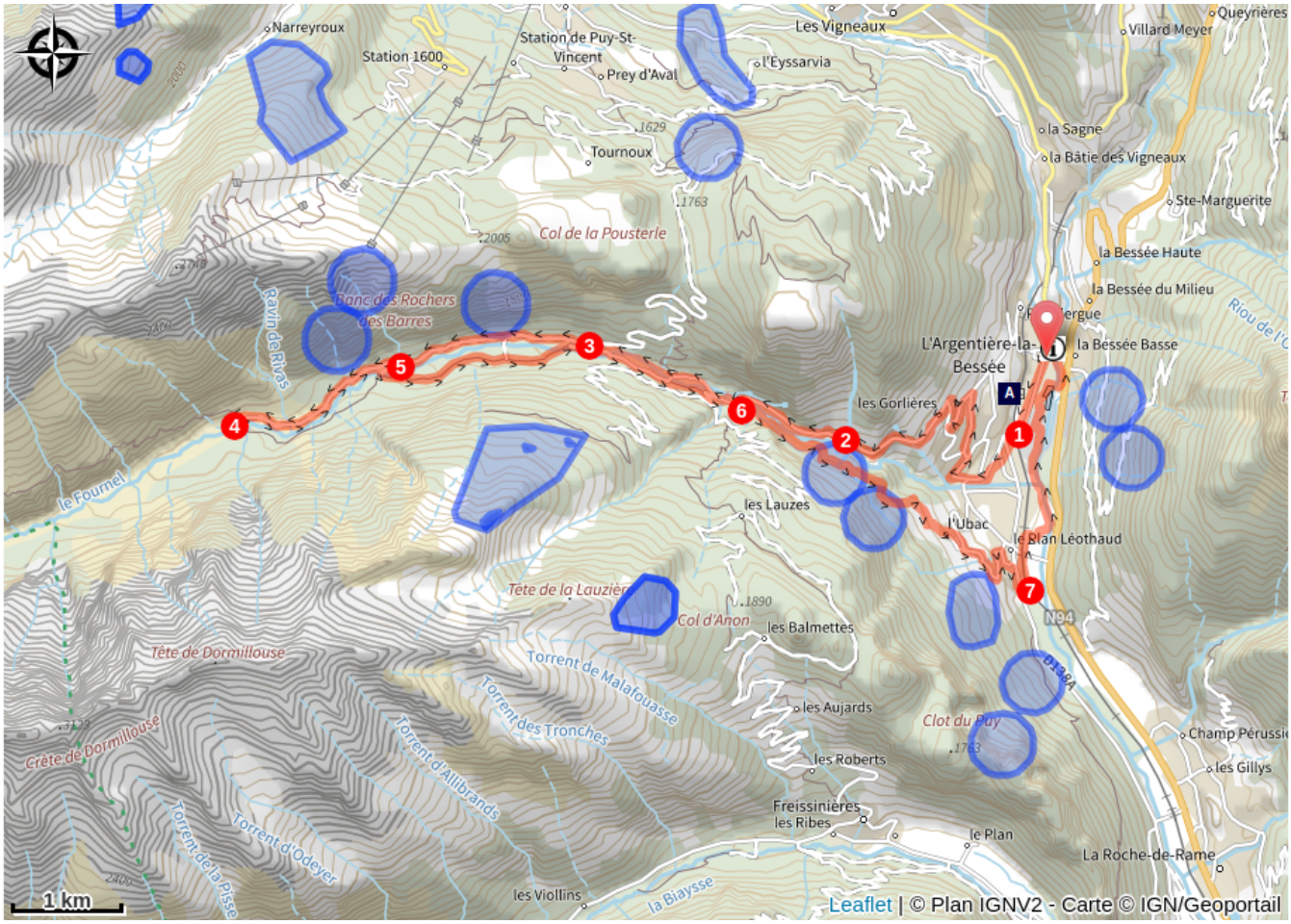


Horloge des Hermès (A)

# Toutes les informations pratiques

## Les chiens de protection des troupeaux - VTT

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je fais du VTT, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau, en marquant une pause et en descendant du vélo pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
Racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

## Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B017-les-chardons-bleus-7271

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature

**Attention** : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

## Comment venir ?

### Transports

Transports en commun >> https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclic
Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

### Accès routier

À 16 km de Briançon, prendre la N94.

### Parking conseillé

Parking de la place du kiosque, L’Argentière-la-Bessée

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

### Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1650m d'altitude pour cette zone.

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2230m.

### Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2380m.

### Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1650m d'altitude !

### Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1850m d'altitude !

### Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1900m d'altitude !

## Lieux de renseignement

**Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée**
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/

**Maison du Parc de Vallouise**

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

## Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

# Sur votre route...

## Horloge des Hermès (A)

Un petit sentier sur la gauche de l'itinéraire conduit à l’Horloge des Hermès (petit belvédère sur la cité industrielle).

Attribution : CDRP05